Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 033-213304850-20260701-DE2026_06_05-DE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt neuf juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame ALFONSO-CHARIOL, Maire.

Date de convocation : 25 juin 2026

Nombre de Conseillers	
En exercice :	19
Présents :	18
Absents excusés :	0
Absent :	1

Présents : MM. ALFONSO-CHARIOL, BALAYN, BIHR, BOYER, CANTE, CESARINI, COUTURE, DURAND, GRANEREAU, LAGUILLON, LOUCHEZ-SANCHEZ, MICHEL, MOULIERAC, NOUGUEY, PORTAL, RICAUD, ROSSI, UGOLINI.

Absent excusé : Néant

Absent : Mme. FAURE-MATHIEU

Secrétaire de séance : Fabrice MICHEL.

Délibération n° 2026.06.05

Objet : Modification des délégations et création d'un cinquième poste d'adjoint au Maire

- **Débats** :
  - Madame la Maire souligne la charge de travail importante liée par les missions afférentes au CCAS et à l'école. Ces missions sont de :

    - gérer la mutation de l'école (réhabilitation des préfabriqués, recherche de subventions, relations avec les enseignants, lien avec le personnel), la nécessité d'un interlocuteur unique pour l'école.

    - gérer le CCAS et le service d'Aide à domicile (bénéficiaires + Aides à domicile)

  - La création d'un cinquième poste d'adjoint est nécessaire pour cette nomination.
  - Proposition de nommer Aurore UGOLINI, conseillère déléguée à l'école, comme adjointe à l'école et au CCAS.
- **Vote (création du poste)** :
  - Résultat : Adopté à l'unanimité.
- **Nomination** : Aurore UGOLINI est nommée adjointe à l'école et au CCAS à compter du 1er juillet 2026.
- **Décision** : Adoptée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,
Agnès ALFONSO-CHARIOL.
Maire de Sainte-Terre.

MAIRIE DE SAINTE-TERRE (Gironde)